

# Les Sables : autorisation donnée

Le préfet a donc donné son feu vert au chantier avec les prescriptions ci-dessous.

**Notre message au promoteur : abandonnez votre projet, ici on ne veut pas de vous, et la Préfecture vous le dit clairement, vous êtes indésirables.**

La Préfecture a effectivement été contrainte par la justice de publier un arrêté , mais elle est bien claire sur la totale inadaptation de votre projet sur nos terres.

**Notre message à la CNR Passez votre chemin, abandonnez, nous ne vous lâcherons pas!**

(la CNR est la Compagnie Nationale du Rhone, elle a repris les activités éoliennes du bien-nommé VOL-v) □

[2023-08-08 AP Prescriptions](#)

NON AUX EOLIENNES NI A BAZAIGES NI A VIGOUX NI AILLEURS

[MERCİ POUR VOTRE SOUTIEN](#)